


ETAT CIVIL

NAISSANCES

BEAUBOIS Antoine	14 Février
MARSALLON Thiméo	17 Avril
DURAND LE GAL Clarisse	14 Juillet
COPPE Méline	28 Juillet
MERIEU GONZALEZ Harper	4 Septembre
GILTON Olivia 	27 Septembre
POËTTI Rose	10 Novembre

MARIAGES

COLET Emmanuel et PENICAUD Elodie	13 Juillet
THUILLIER Arnaud et SPORTES Cécile	28 Juillet
BOS Guillaume et ITEY Laura 	15 Septembre

DECES

SAUTS Christian	20 Avril
BOS Jeanne Veuve SENTOUT	1er Juillet



LE MAIRE ET SON CONSEIL MUNICIPAL VOUS PRESENTENT SES MEILLEURS VŒUX POUR
2019



BULLETIN MUNICIPAL LE TEMPLE MEDOC



MAIRIE LE TEMPLE

Téléphone 05.56.26.51.31
Mail : mairiedutemple@orange.fr
Site : www.mairie-le-temple.fr

AGENCE POSTALE

Téléphone 05.56.26.53.66



N° 57

JANVIER 2019

BLOC NOTE



Une tablette tactile est mise gratuitement à la disposition des usagers du Bureau de Poste.

MAIRIE : 05.56.26.51.31

AGENCE POSTALE : 05.56.26.53.66

Jours et heures d'ouverture

LUNDI, VENDREDI	8H30-12H	16H-19H
MARDI, MERCREDI, JEUDI	8H30-12H	

Permanence Maire ou Adjoint :

Lundi 17h00 à 19h00

Numéros utiles

URGENCES

SECOURS DEPUIS PORTABLE	112
SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
GENDARMERIE LACANAU	05.57.17.07.60
GENDARMERIE CARCANS	05.57.03.30.46
ENFANTS DISPARUS	116.000
RESEAU GARDE PHARMACIES	3237
DROGUE INFO SERVICE	0.800.21.13.13
ECOUTE ALCOOL	0.811.91.30.30
VIOLENCES CONJUGALES	3919
ENFANCE MALTRAITEE	119

DIVERS

ECOLE	05.56.26.51.82
CANTINE / APS-ALSH L'ESQUIROU	05.56.26.57.50
DEPANNAGE EAU	09.77.40.11.17
DEPANNAGE ELECTRICITE	09.72.67.50.33
SALLE POLYVALENTE	05.57.70.91.43

Olivier HALARD (Conciliateur de justice auprès du Tribunal d'Instance de Bordeaux pour le canton de Sud-Médoc) tient les permanences sur rendez-vous les deuxièmes et troisièmes mardis du mois, le matin, de 9h00 à 12h00 à la Mairie de Castelnau. Rendez-vous au 05.56.58.21.50 (Mairie de Castelnau)

Elle permet l'accès :
-Aux services de la Poste pour les clients et les usagers
-Aux services publics
-Aux sites internet (commune, medullienne et pays médoc)

Démarches à effectuer dans votre Mairie uniquement sur rendez-vous au 05-56-26-51-31 ou mail mairiedutemple@orange.fr
*Enregistrement des pactes de solidarité (PACS)
*Urbanisme – Cadastre

SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Les dossiers du Conseil Municipal	4-7
SIRP	
L'Accueil Péri-Scolaire	10-11
La vie scolaire—Petite Enfance	12-13
Participation Citoyenne	14
Conseil Municipal des Jeunes	15
Civisme / Santé	16-17
Ludobibliothèque / Infos jeunesse	18-19
Séniors	20-21
Vie Associative	22-26
La vie paroissiale	27
Etat Civil	28

VIE PAROISSIALE

Visitation inter-relais

La visitation Inter-Relais Presqu'île du Cap Ferret > Le Porge- Le Temple- Saumos a eu lieu le dimanche 21 octobre.

Après la messe en l'église St Seurin de Le Porge, visite des églises St Amand de Saumos puis St Sauveur de Le Temple.



Entre midi/midi et demi : repas au restaurant à Le Temple

Après le repas, rencontre dans la salle paroissiale du Porge autour d'un café accompagné de petits gâteaux.



Le dimanche 17 juin après l'office religieux célébré à Saumos par le père Legrix, André Prouvoyeur a rendu hommage à Régine Lagueyte pour les quelques dizaine d'années d'organiste dans nos paroisses. C'est désormais, comme vous avez pu le constater, Chantal Prouvoyeur qui a pris le relais lors de chaque célébration dans notre église.

Catéchisme

Les séances sont toujours animées avec dynamisme et dévouement par Marie-Thérèse Boivert à la salle de caté du Porge pour les enfants du Temple, de Saumos et du Porge, le mardi à 17 h.

ET POUR 2019...

3 JOURS DE PELERINAGE DES AINES A LOURDES : Organisé par l'Hospitalité Bordelaise du 11 au 13 mai 2019 ce pèlerinage s'adresse à tous les aînés. Tout y est fait pour faciliter leurs déplacements. Logement juste à côté des sanctuaires et utilisation de fauteuils roulants décapotables. Prix : environ 160€ tout compris. Pour les inscriptions s'adresser à André Prouvoyeur (05 57 70 33 58 (R), qui d'ailleurs devrait y pousser une personne en fauteuil roulant.

Directeur de la Publication

Jean-Luc Pallin

Rédaction Photos et Réalisation

Commission Communication

Diffusion Gratuite

Tirage 280 exemplaires



LES ANCIENS COMBATTANTS

Chers amis,

Ce traditionnel message de vœux est pour moi l'occasion d'avoir une pensée pour les membres de nos forces de sécurité, militaires-policiers-gendarmes-sapeurs-pompiers, qui en 2018 ont donné leur vie ou ont été blessés dans l'exercice de leur fonction.

Ces personnels, fonctionnaires d'état, font preuve tous les jours de disponibilité et d'abnégation. Dépendant directement des ministères de la défense ou de l'intérieur, ils sont le garant de la démocratie au sein de notre République. L'année 2018 a été marquée par le centenaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale.

Notre commune a honoré « les poilus » morts pour la France ce 11 novembre en présence de notre maire Jean-Luc PALLIN ainsi que des élèves des écoles de Lalebade et des enfants du Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.). Notre député Benoît SIMIAN nous a fait l'amitié de sa présence lors du repas regroupant les 3 communes dans notre salle des fêtes.

Je salue la participation du C.M.J. lors de nos commémorations patriotiques, ces jeunes sont la relève; il nous appartient, Parents, Élus, Présidents d'associations, de montrer la voie afin qu'ils perpétuent nos valeurs républicaines.

Les membres du bureau s'associent à moi pour vous souhaiter une heureuse année 2019, bonheur, réussite, et santé.

Olivier HALARD



LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

Dans un contexte général difficile pour nous tous, d'importants travaux pour notre commune sont terminés ou en cours de réalisation.

En 2018 nous avons réalisé la réfection de la route de Targon dans son ensemble, un nouveau pont à l'entrée de la piste de la cité, la mise en sécurité sur la route de Bordeaux par la création d'un cheminement piétons et d'un ralentisseur. Un parking a vu le jour entre l'église et le cimetière, ainsi qu'une aire de co-voiturage.

Nous avons également refait les sanitaires de la salle des fêtes et changé toutes les fenêtres par du double vitrage. Le cheminement pour son accès est en cours.

Les travaux du bâtiment qui va abriter la Ludo-bibliothèque ont débuté, les livres et les jeux arrivent déjà en Mairie. L'ouverture de ce service est prévue pour le printemps. Dans le même temps nous faisons l'acquisition de la maison voisine « Mercerie CAZAUX » et de son terrain, ce qui va nous permettre de faciliter l'accès. Une restructuration de cette zone est en cours.

Grace à l'impulsion du conseil municipal des jeunes, les travaux pour la réalisation du skate-Park sont lancés, il sera ouvert dans le premier trimestre 2019.

Concernant notre école, nous sommes revenus à la semaine de 4 jours, mais le centre de loisirs est maintenant ouvert le mercredi toute la journée. Nous avons mis aux normes d'accessibilité toutes les portes de l'école

Les cours de natation se font encore à la piscine d'Andernos et nous avons prévu l'acquisition d'une classe numérique supplémentaire.

Les travaux de construction, près de l'école, d'une micro-crèche de 10 places, sont en cours, l'ouverture est prévue en septembre 2019.

Voilà un rapide bilan des investissements de l'année 2018, ils sont réalisés grâce au concours financier du Département, de l'état et de notre communauté de communes.

L'élection du nouveau conseil municipal des jeunes a eu lieu en décembre, c'est une jeune Maire qui est élue, Fiona Camedescasse.

Je remercie les élus, le conseil municipal des jeunes, le personnel communal, le personnel de l'école (SIRP), de l'accueil périscolaire et les enseignants pour leur travail qui permet le bon fonctionnement de notre village. Nous sommes au dernier recensement 610 habitants.

Il est temps de vous souhaiter à tous et toutes, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2019.

Jean-Luc PALLIN.



LES DOSSIERS DU CONSEIL

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

(Séance du 27 Février 2018)

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BIESSE Jean-Pierre, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017, dressé par Monsieur PALLIN Jean-Luc, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- section de fonctionnement (excédent)	116 667,64 euros
- section d'investissements (déficit)	62 337,69 euros

Soit un résultat de clôture (excédent) de 54 329,95 euros.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE

(Séance du 27 Février 2018)

Le conseil municipal, dans le cadre de l'ouverture de la Ludo bibliothèque, émet un avis favorable à la création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine sur une durée hebdomadaire de 35 heures à compter du 1^{er} Septembre 2018. Monsieur le Maire propose la nomination de Madame Sylvie SERRES

TAUX D'IMPOSITION 2018

(Séance du 13 Avril 2018)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'appliquer pour 2018 les taux suivants (identiques à ceux de 2017) :

- taxe d'habitation	14,18 %
- foncier bâti	14,63 %
- foncier non bâti	20,36 %

SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

(Séance du 13 Avril 2018)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prévoir au compte 65748 (subvention de fonctionnement autres personnes privées) la somme de 2 600,00 euros qui sera répartie de la façon suivante :

- association gymnastique volontaire	600,00 euros
- association des anciens combattants	310,00 euros
- association culturelle et sportive	600,00 euros
- association des amis de l'église Saint-Sauveur	490,00 euros
- union sportive Le Temple-Le Porge (section football)	600,00 euros

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Les subventions seront versées aux associations, à leur demande et sur présentation d'un bilan annuel moral et financier.

VOTE DU BUDGET 2018

(Séance du 13 Avril 2018)

Après lecture du budget 2018, le conseil municipal approuve ce dernier pour les montants suivants : la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 420 609,95 euros



LES AMIS DE LA LEBADE

L'année scolaire est repartie à grand pas et l'association "les Amis de l'Ecole de La Lebafe" pour sa 13^{ème} année reprend ses actions.

Cette association, n'a, depuis son origine, qu'un seul but, c'est d'œuvrer pour le bien être des enfants en participant ou organisant différentes manifestations pour que la totalité des bénéficiaires soient utilisés au mieux en concertation avec l'équipe enseignante de l'école. Nous avons sur l'année 2017/2018 financé en partie ou en totalité 6 sorties scolaire et divers abonnements à des revues.

Projets pour cette année:

- Nous avons aidé l'accueil périscolaire à organiser un vide chambre le 1 décembre.
 - La galette des rois le 18 janvier à la salle des fêtes de Saumos.
 - Nous aurons aussi le loto qui sera organisé le 30 mars 2019 à la salle des fêtes de Saumos.
 - La kermesse 28 juin 2019
- Pour cette année un grand projet, une sortie ski pour les CM1 et CM2



Nous vous espérons toujours aussi nombreux à nos différentes manifestations et comptons sur vous pour leurs réussites.





LES AMIS DE L'EGLISE

Notre association créée le 10 Janvier 2005 a pour but la rénovation et sauvegarde de l'église dans le cadre de la valorisation du patrimoine culturel et architectural de cette commune. C'est grâce à vos adhésions et à vos dons que nous arrivons à maintenir ce patrimoine Communal

Ce bien culturel appartient à tous

Donner peu c'est déjà. . Comme le suggère ce proverbe, « Les petits ruisseaux font les grandes rivières » chaque don compte et fait la différence. Peu importe le montant de la contribution, pour supporter notre cause

Sachez aussi que donner est déductible des impôts.

En donnant à une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, vous pouvez demander un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% de votre don.

Chers amis Templais,

La rénovation de notre église va commencer en ce début d'année 2019. Les vitraux vont tous être démontés, réparés et rénovés, la toiture du chœur doit être refaite, et dans un deuxième temps mais dans cette même année celle de la nef sera également restaurée.

Nous avons à l'étude la rénovation du chœur de l'église (peinture des murs et réfection du sol devant l'hôtel..), nous sommes pour l'instant à l'attente de devis. .

À votre demande, et après le succès du groupe ARPEGGIONE (17 violons) le 24 Juin, des CHANTS GASCONS par la chorale du Groupe Occitan de Lacanau le 30 Novembre, nous organiserons à nouveau un concert au Printemps ou en début d'Eté.

Pensez à réserver votre journée pour le repas de la St. Sauveur prévu cette année le Dimanche 28 Juillet

La fête de la St Sauveur est un moment clé de notre association, en effet elle réunit jeunes, moins jeunes croyants ou non dans une journée festive et conviviale. Tous les bénéficiaires de cette journée viendront grossir la cagnotte travaux.

Pour préserver notre patrimoine, venez encore plus nombreux nous retrouver.

Le Bureau et moi-même vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2019.

J.-P. BIESSE



- la section d'investissements s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 594 853,64 euros Soit un total budgétisé de 1 015 463,59 euros.

FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES 2018 AFFECTATION DE LA DOTATION COMMUNALE

(Séance du 24 Mai 2018)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le montant de la dotation communale s'élève à 11 066,00 euros.

Le conseil municipal décide d'affecter cette dotation aux travaux de construction de la Ludo bibliothèque.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2EME CLASSE

(Séance du 9 Juillet 2018)

Le conseil municipal émet un avis favorable à la création d'un poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe sur une durée hebdomadaire de 18 heures à compter du 1^{er} Novembre 2018. Monsieur le Maire propose la nomination de Monsieur VEILLARD Jordan.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS REALISES

- Route de Targon :

- 1^{ère} tranche : montant des travaux : 41 280,00 euros HT soit 49 536,00 euros TTC. Une subvention de 8 750,00 euros a été attribuée par le Conseil Départemental de la Gironde.

- 2^{ème} tranche : montant des travaux : 23 500,00 euros HT soit 28 200,00 euros TTC. Une subvention de 8 225,00 euros a été sollicitée auprès du Conseil Départemental de la Gironde.

- Aménagements de sécurité en agglomération Route de Bordeaux, cheminement piétons et aire de covotage : montant des travaux : 107 835,00 euros soit 129 402,00 euros TTC.

Une subvention de 16 353,57 euros a été attribuée par l'Etat au titre de la DETR – exercice 2018.

Une subvention de 49 713,30 euros a été attribuée par le Conseil Départemental de la Gironde.

- Achat de la maison (Mercerie Cazaux) située 16, route du Porge pour un montant de 130 000,00 euros + 3 000,00 euros de frais notariés. Une étude est actuellement en cours pour l'aménagement de parkings et la rénovation du bâtiment.

- Travaux de menuiseries salle polyvalente : montant des travaux : 6 979,21 euros HT soit 8 375,05 euros TTC.

TRAVAUX EN COURS

Ludo bibliothèque :

- Montant des travaux et investissements :

* Construction : 95 142,24 euros HT soit 114 170,68 euros TTC. Une subvention de 29 113,00 euros a été attribuée par le Conseil Départemental de la Gironde. Une subvention de 38 056,89 euros a été attribuée par l'Etat.



LES DOSSIERS DU CONSEIL

* Mobilier : 41 000,00 euros HT soit 49 200,00 euros TTC. Une subvention de 12 546,00 euros a été attribuée par le Conseil Départemental de la Gironde. Une subvention de 9 791,51 euros a été attribuée par l'Etat.

* Matériel informatique : 12 133,68 euros HT soit 14 560,42 euros TTC. Une subvention de 4 331,00 euros a été attribuée par le Conseil Départemental de la Gironde. Une subvention de 4 853,47 euros a été attribuée par l'Etat.

* Livres et jeux : 42 350,00 euros HT soit 50 820,00 euros TTC. Une subvention de 17 278,00 euros a été attribuée par le Conseil Départemental de la Gironde. Une subvention de 16 940,00 euros a été attribuée par l'Etat.

Une subvention pour ces investissements d'un montant de 26 221,00 euros a été sollicitée auprès de la Nouvelle Région Aquitaine.

Une subvention de 57 446,00 euros a été attribuée par le Conseil Départemental de la Gironde suite à la création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine.

- Bâtiment destiné à la création d'une micro crèche :

- Montant des travaux : 68 450,72 euros HT soit 82 140,86 euros TTC. La commune réalise uniquement les travaux de maçonnerie, couverture, et menuiseries extérieures ainsi que les branchements eau, électricité, téléphone, assainissement et aménagements extérieurs. Les travaux d'aménagements intérieurs et les investissements pour le bon fonctionnement de la microcrèche seront réalisés par la société « microcosmos33 » avec laquelle un bail de location a été signé. Le montant du loyer est fixé à 1 500,00 euros par mois.

- Salle polyvalente : aménagement d'un cheminement piétons depuis la place PMR (personnes à mobilité réduite) jusqu'aux dalles existantes :

montant des travaux : 2 956,40 euros HT soit 3 547,68 euros TTC.

TRAVAUX EN ATTENTE DE REALISATION

- Eglise :

* vitraux : 10 802,50 euros HT soit 12 963,00 euros TTC

* toiture chœur : 4 614,62 euros HT soit 5 537,54 euros TTC.

Une subvention de 3 931,00 euros a été attribuée par le Conseil Départemental de la Gironde.

* toiture partie centrale : 8 861,70 euros HT soit 10 634,04 euros TTC. Une subvention de 2 215,43 euros a été sollicitée auprès du Conseil Départemental de la Gironde.

- Aménagement d'un skate park à La Lebadé :

montant des travaux : 8 359,00 euros HT soit 10 030,80 euros TTC.



Bonjour toutes et tous

Comme tous les ans , nous profitons du petit journal annuel de la commune pour vous donner quelques nouvelles de votre Association .

En juillet dernier notre Association participait à l'élaboration de la fête st Sauveur ainsi que d'autres associations .

Des projets peut-être trop ambitieux , mais surtout un désaccord avec une commune voisine nous ont contraint d'abandonner un plan innovant.

Nous comptons organiser un Marché de nuit ... Résultat du compte , une Soirée grillade en plein air , en compagnie du groupe musical « NO THINK » pour animer notre samedi soir .

Plus tôt dans l'après midi , notre concours de Pétaque organisé en compagnie de nos amis chasseurs . Les années se suivent et ne se ressemblent pas , contrairement à l'an passé , peu d'équipes inscrites . Tous les participants repartent néanmoins avec un lot .

Un bémol à relever sur ce week-end festif , l'annulation à notre grand regret du Vide grenier organisé par l'USTP (Union sportive le Temple/ le Porge).

Faut savoir que notre Association , assure la restauration et la tenue d'une buvette pour exposants et visiteurs . Je vous laisse imaginer les

conséquences financières supportées par notre Association .

Tout proche de nous , courant novembre . Nous avons organisé un Repas Typique Créole .. Un grand merci aux personnes qui ont répondu présentes .

Remerciements tout particulier à notre traiteur Cédric de « KOMEN i lé » et à Anthony notre DJ de Sound Light System .

Nouvelle venue dans notre groupe , maintenant composé de 6 personnes depuis notre assemblée générale , Melle Natacha Deyres .

Nos coordonnées d'Association ne changent pas . Vous pouvez toujours nous contacter par le biais de notre adresse mail / acstletemple@sfr.fr ou Suivre notre actualité en vous connectant sur Facebook / [Asso Acst LE Temple](#) .

L'ensemble du bureau se joint à moi , pour vous souhaiter une bonne année 2019 .

Le Président , Pascal MARTIN



FOL2FITNESS

Venez bouger avec nous cette année !

Pour tout renseignements n'hésitez pas à nous contacter
Par tél: 06.25.93.48.66
Par mail: fol2fitness@gmail.com

À PARTIR DU 09/10/18

PLANNING 2018/2019

SALLE DES FÊTES DU TEMPLE

VENDEDI 18H30-19H30 PILATES

JEUDI 18H30-19H30 ZUMBA 19H30-20H30 STRONG ZUMBA

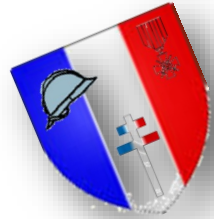
AVEC MARGOT

AVEC NATHALIE

LE TEMPLE MEDOC



FOL2FITNESS



LE TEMPLE MEDOC



TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS A L'ETUDE

- Achat de mobilier urbain pour un montant estimatif de 5 000,00 euros TTC : jardinières, potelets en vue de finaliser l'aménagement de l'aire de covoiturage et de l'aménagement de sécurité Route de Bordeaux,
- Aménagement éclairage public,
- Achat de matériel dans le cadre de la mise en place du Zéro Phyto,
- Aménagement d'un sentier pédagogique (lieu-dit La Lebadé). En relation avec l'accueil périscolaire.

CIMETIERE COMMUNAL

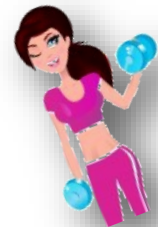
Un procès-verbal de constat d'abandon des sépultures perpétuelles au cimetière a été dressé en application notamment de l'article L2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule que lorsque, après une période de trente ans, une concession a cessé d'être entretenue, le maire peut constater cet état d'abandon.

Il est tenu à la mairie une liste des concessions en état d'abandon mise à la disposition du public. Des pannonceaux ont été mis en place devant chaque tombe répertoriée. Il est demandé aux familles ou aux personnes entretenant les tombes abandonnées de bien vouloir se présenter en mairie.

Après reprise des concessions, il est prévu la construction d'un ossuaire qui pourra accueillir les reliquaires.

Il est prévu l'achat d'un panneau dans lequel sera affiché le plan du cimetière, le règlement.

ANCIENS COMBATTANTS	HALARD Olivier	06.72.00.11.96
UNION SPORTIVE LE TEMPLE LE PORGE FOOTBALL	SEGNONES Bertrand	06.62.17.40.24
UNIONS PROPRIETAIRES CHASSEURS	MAURIN Gérard	05.56.26.55.33
ASSOCIATION D.F.C.I	MAURIN Jean-Jacques	06.89.93.05.58
ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE	MARTIN Pascal	05.56.26.57.29
FOL2FITNESS	JEANDEL Virginie	06.25.93.48..66
ASSOCIATION DES AMIS DE L'EGLISE ST SAUVEUR	BIESSE Jean-Pierre	06.8543.79.38
ASSOCIATION DES AMIS DE LA LEBADE	CHAUTARD Didier	06.35. 21.50.49



LE TEMPLE MEDOC



REPAS DES AINES

Il aura lieu le Samedi 2 Février 2019 à 12 heures. L'office religieux sera célébré à 11 heures en notre église. Sont conviées toutes les personnes ayant 63 ans ou plus dans l'année.



SIRP

MISE EN CONFORMITE DU GROUPE SCOLAIRE (AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE) – DEMANDES DE SUBVENTION (Réunion du 22 Janvier 2018)

Monsieur le Président propose au conseil syndical de réaliser les travaux de mise en conformité du groupe scolaire : remplacement de portes, dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée. Ces travaux s'élèvent à la somme de 12 645,58 euros HT soit 15 174,70 euros TTC.

Une subvention peut être obtenue de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Une subvention peut être obtenue du Conseil Départemental de la Gironde.

Le conseil syndical émet un avis favorable et autorise Monsieur le Président à solliciter ces subventions.

ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE – DEMANDES DE SUBVENTION (Réunion du 26 Mars 2018)

Monsieur le Président propose au conseil syndical l'achat de matériel informatique pour le groupe scolaire. Cet achat s'élève à la somme de 8 440,25 euros HT soit 10 128,30 euros TTC. Une subvention peut être obtenue du Conseil Départemental de la Gironde.

Le conseil syndical émet un avis favorable et autorise Monsieur le Président à solliciter cette subvention.

Une demande de subvention sera également adressée à l'Inspection Académique dans le cadre de l'appel à projets « Ecoles numériques innovantes et ruralité » 2ème phase.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 (Séance du 26 Mars 2018)

Le conseil syndical, réuni sous la présidence de Monsieur BIESSE Jean-Pierre, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur PALLIN Jean-Luc, après s'être fait présenter le budget primitif et les délibérations modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

- Budget principal : un excédent de 16 524,28 euros
- Budget annexe « Régie Transports Scolaires » : un excédent de 14 015,42 euros.

BUDGET 2018 (Séance du 26 Mars 2018)

Le Président soumet au conseil syndical le projet de budget qu'il a établi pour 2018 et qui s'équilibre en recettes et dépenses :

- Budget principal :

Section de fonctionnement	281 524,28 euros
Section d'investissements	82 771,90 euros
- Budget annexe « Régie Transports Scolaires »

Section de fonctionnement	44 215,42 euros
Section d'investissements	Néant

Le conseil syndical adopte le budget à l'unanimité.



Ateliers de prévention seniors



Les ateliers

- Prévention routière
- Atelier numérique
- Sophrologie et réflexologie
- Mémoire PEP'S Eurêka



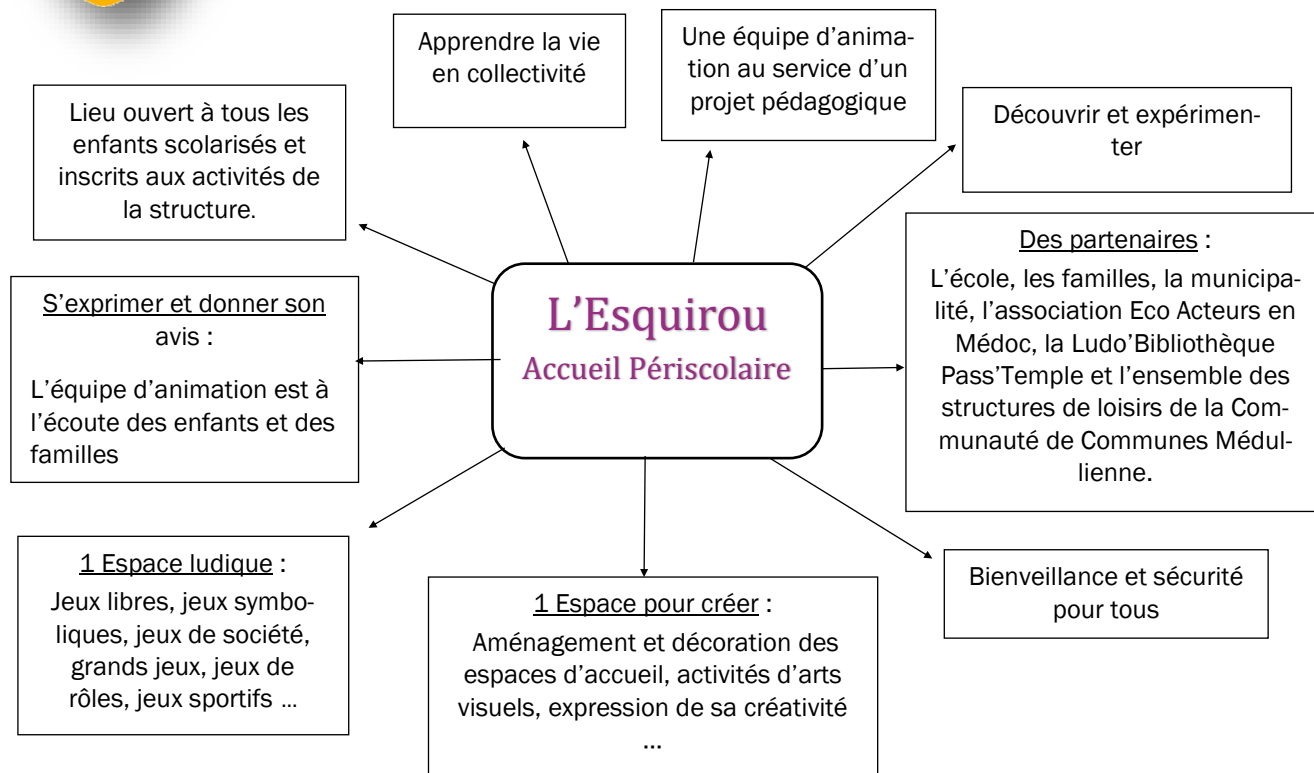
Coordonnatrice Bérengère GASSIAN: 06 89 09 60 23

Contact Mairie Le Temple: 05 56 26 51 31





ACCUEIL PERI-SCOLAIRE L'ESQUIROU



Pour cette année 2018 la structure de loisirs de L'Esquirou s'engage dans un projet de création d'un sentier pédagogique. L'équipe d'animation et les enfants pourront compter sur le soutien du club nature animé par l'association Eco Acteurs en Médoc. Les enfants vont pouvoir participer à des activités les sensibilisant au recyclage, au zéro déchet et à la biodiversité. Tout au long de l'année ils auront l'occasion de découvrir le territoire et acquérir des savoirs faire et des savoirs être qu'ils pourront transmettre. En parallèle de ce projet dédié au développement durable, de nombreuses actions sont prévues. Depuis la rentrée une mascotte accompagne les enfants durant les activités.



Cette mascotte « Le Gruffalo » est un gentil monstre issu d'un album jeunesse. Avec lui les enfants apprennent à parler un peu anglais. Chaque week-end « Le Gruffalo » fait sa valise pour passer deux jours dans une famille de la commune.

L'Esquirou accueille les enfants avant et après la classe ainsi que le mercredi. La structure est en partenariat avec l'association des parents d'élèves (L'AEL), la Municipalité, la Ludo'Bibliothèque Pass'Temple, l'école et l'ensemble des structures de Loisirs de la Communauté de Communes Médullienne. Durant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis au Centre de Loisirs La Pimpa au Porge et au Centre de Loisirs La Pinède à Sainte-Hélène pour les vacances de fin d'année, matin et soir, le transport des enfants de la commune est assuré de l'Esquirou jusqu'au centre de loisirs ouvert pour la période de vacances.



INFOS JEUNESSE

ESPACE-JEUNESSE

L'Espace jeunesse est avant tout un lieu d'accueil pour les adolescents à partir de leur entrée au collège et jusqu'à leur 17 ans

Venez nombreux pour partager des jeux de console, jeux de sociétés, activités sportives, tournoi de pingpong, babyfoot.... Qui sont à votre disposition dans un lieu qui vous est dédié afin de partager tous ensemble des moments de détente et de retrouvailles

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la communauté de Communes www.cdcmédullienne.com – rubrique Social / Culture

Vous pouvez également nous contacter par mail : jeunesse@cdcmédullienne.fr

Par téléphone au 05 64 31 07 70 – 07 71 32 94 13



L'accueil est gratuit et anonyme, avec ou sans rendez-vous, pour les jeunes (11-25 ans), et/ou leurs parents, leur entourage.

05 56 38 48 65 www.mda33.fr



Vous avez entre 16 et 25 ans
Si vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez

Un emploi, une formation, des conseils, une aide pour formaliser vos demandes ...
La mission locale est l'interlocuteur dont vous avez besoin

05.56.41.06.12

INFORMATION JEUNESSE



NOUVELLE-AQUITAINE

L'Information Jeunesse répond aux principes de la charte pour l'information des jeunes qui définit l'information comme un droit fondamental pour tous les jeunes. L'information concerne les domaines suivants :

enseignement, formation professionnelle et métiers, emploi, éducation permanente, société et vie pratique, loisirs, vacances, Europe, Etranger, sports.

Le CRIJ Nouvelle-Aquitaine - Site de Bordeaux, association soutenue par le ministère en charge de la Jeunesse et la Région Nouvelle-Aquitaine, fait partie du réseau national et européen Information Jeunesse ->

<http://www.cidj.com/reseau-ij/le-reseau-information-jeunesse-national/le-reseau-information-jeunesse>.



LUDOBIBLIOTHÈQUE



Pass' Temple

Beaucoup de monde l'attendait. Ce n'est plus un projet mais une réalité.

Elle ouvrira ses portes au printemps. Vous pourrez profiter de ses espaces lumineux, modernes et chaleureux. De belles animations sont en cours de préparation à l'occasion du week-end de l'inauguration du 24 et 25 mai 2019.

Les lieux sont conçus pour accueillir tous publics, du plus petit au plus grand.

La ludobibliothèque vous proposera une collection de livres et de jeux sur place ou en prêt.

Un espace dédié au numérique et jeux vidéo, un espace zen complètent notre accueil.

Diverses animations seront programmées tout au long de l'année.

Venez vous inscrire en Mairie auprès de Sylvie SERRES. C'est simple, rapide et gratuit. Pour la joindre :

05 56 26 53 66 ou ludotemple@orange.fr.

Suivez notre actualité sur :

<https://www.facebook.com/Passtemple-ludobibliotheque> .



De nouvelles aventures attendent les enfants fréquentant l'accueil de loisirs L'Esquirou pour cette nouvelle année scolaire 2018/2019.

En effet, avec le financement du Conseil Départemental de la Gironde et de la SPL Enfance Jeunesse et en partenariat avec la Mairie du Temple et l'association Ecoacteurs en Médoc, nous allons réaliser un sentier pédagogique dans la forêt derrière l'école La Lebade. Nous serons également accompagnés par notre mascotte de l'année « Le Gruffalo » un gentil monstre de la forêt.

Ce projet a pour objectif :

- Fédérer le groupe autour d'un projet commun : création d'un sentier pédagogique
- Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement
- Transmettre des savoirs, savoirs faire et savoirs être face au monde qui nous entoure
- Encourager le lien avec les partenaires
- Eveiller la curiosité des enfants pour leur territoire

Tout au long de l'année, Sébastien GEFFRAY animateur et guide naturaliste de l'association Ecoacteur en Médoc nous transmettra ses connaissances au travers le club nature qui mêlera : des expériences, des rencontres, des jeux, des observations, des échanges, des sorties...

Les actions proposées porteront sur la découverte de la nature qui nous entoure et sur la sensibilisation au respect de l'environnement.

L'équipe d'animation de « L'Esquirou » composé de Myriam HELIAS, Elisabeth DELCROIX BOTHEMAN et Anais LEAL VEIGA s'appuiera sur les thématiques abordées pour proposer des animations complémentaires. Nous nous appuyons sur de la documentation appropriée pour élaborer ensuite des panneaux pédagogiques qui seront disposés tout au long du sentier. Nous proposerons des défis et/ou jeux à chaque panneau pour les rendre les plus ludiques et interactifs possibles. Nous prévoyons d'inaugurer le sentier courant juin 2019. Il sera ensuite ouvert à tous et nous prévoyons de l'animer en le rendant attrayant et intéressant pour que chacun est envie de le découvrir et de le redécouvrir.

Pour tous renseignements contactez la responsable de la structure L'Esquirou Anais LEAL VEIGA par téléphone au 05.56.26.57.50 ou par mail lesquirou@medullienne.fr.



BABETH

ANAI

MYRIAM



LA VIE SCOLAIRE

Le 3 septembre, un peu plus de 110 enfants ont repris le chemin de La Lebadé. L'équipe enseignante est demeurée inchangée.

Pour répondre à la volonté du ministre de développer le chant-chorale dans les écoles et de faire une « rentrée en musique », tous les élèves, accompagnés à la guitare par M. Lambert, ont interprété plusieurs chansons devant leurs parents, dès l'ouverture du portail à 16h30. Le répertoire avait été choisi en fonction de l'année passée. La difficulté d'une telle opération résidait dans le fait que les anciens CM2 avaient intégré le collège et que les « petits » de Maternelle connaissaient leur premier jour d'école.

Pour cette année scolaire 2018-2019, des projets vont être reconduits, comme l'apprentissage de la natation ; d'autres vont être initiés, comme la classe de neige des « plus grands ».

L'enseignement de la natation est réservé aux élèves de CP et de CE1, avec 8 séances, d'avril à juin, à la piscine d'Andernos.

Le projet de classe de neige concerne tous les CM1 et CM2. Le séjour se déroulera à Saint Lary (65), du 20 au 25 janvier 2019. Cinq demi-journées de ski alpin sont prévues, avec quelques visites (Maison de l'Ours, Parc National des Pyrénées, Grottes). La moitié du budget global est pris en charge par l'association LAEL (Les Amis de l'Ecole La Lebadé), afin de permettre à tous les enfants de partir.

Les élèves de toutes les classes font également de nombreuses sorties, culturelles, scientifiques ou sportives, en demi-journée ou à la journée. Le SIRP assure le transport avec le bus blanc (35 places), et la coopérative de l'école prend à sa charge les entrées des différents spectacles ou visites pédagogiques.

Comme tous les ans, les enfants de l'école accompagnés de leurs parents ont été invités à participer aux cérémonies du 11 novembre aux monuments aux morts de Saumos et de Le Temple. À cette occasion, et pour commémorer le centenaire de l'armistice, les élèves ont été plus directement associés au protocole. En effet, ils ont pu déposer des fleurs au monument et lire des poésies étudiées en classe.

L'association sportive USEP a redémarré, pour la neuvième année consécutive.

Les activités sportives du vendredi débutent à

16h30 et se terminent à 18h. Cette année, elles sont pratiquées par 29 enfants licenciés, du CE1 au CM2. L'association compte également une douzaine d'adultes licenciés (parents et enseignants) qui encadrent les activités du vendredi, selon leurs disponibilités, et accompagnent le groupe lors des sorties prévues au calendrier. La première n'a malheureusement pas pu avoir lieu, le samedi 24/11. Pour des raisons de sécurité, le cross de Gujan-Mestras a été annulé. Mais le samedi 1^{er}/12, les Usépiens ont bénéficié d'une initiation au volley-ball, avant de suivre la rencontre nationale de l'équipe messieurs de Saint Jean d'Illac. Au cours de cette soirée, des gâteaux cuisinés par les parents ont été vendus au bénéfice de la future classe de neige.

Noël n'a pas été oublié avec un spectacle offert aux enfants, par la coopérative de l'école, le mardi 18/12, suivi d'un menu « spécial fêtes » à la cantine. Le SIRP a offert également un livre-cadeau à chaque élève.

Enfin pour fêter la nouvelle année, les enfants de l'école se sont produits la salle des fêtes de Saumos, le vendredi 18/01 à 18h. Ils ont interprété des chants et, pour certains, ont dansé sur la scène. Ce spectacle était accompagné d'une dégustation de galettes, pour la plupart cuisinées par les élèves. Nous avons pu compter, une nouvelle fois, sur le concours de l'association LAEL.

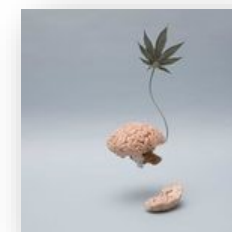
Bonne année à toutes les familles de l'école !
Le directeur



Accident Vasculaire Cérébral
AVC
Chaque minute compte
Des symptômes simples à retenir



...c'est peut-être un **AVC**
COMPOSEZ VITE LE 15
> Composez sans attendre le 15 (SAMU) pour être immédiatement pris en charge.
> Vous disposez seulement d'un délai de 4h30 pour recevoir un traitement.
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr



Les accidents vasculaires cérébraux font partie des maladies qui peuvent être prévenues. Leurs principaux facteurs de risques sont liés à des comportements sur lesquels la prévention est efficace. Les recommandations devraient être suivies avec la plus grande assiduité compte-tenu des conséquences dramatiques de ce type d'accident. **C'est vital de reconnaître les 1er signes pour mieux agir**

3ème cause de mortalité
1ère cause de handicap adulte en France

Qu'est-ce qu'un AVC

Une attaque au cerveau causée par une artère bouchée ou déchirée
Des symptômes qui apparaissent brutalement
2 personnes touchées en moyenne par heure en Nouvelle Aquitaine

CANNABIS

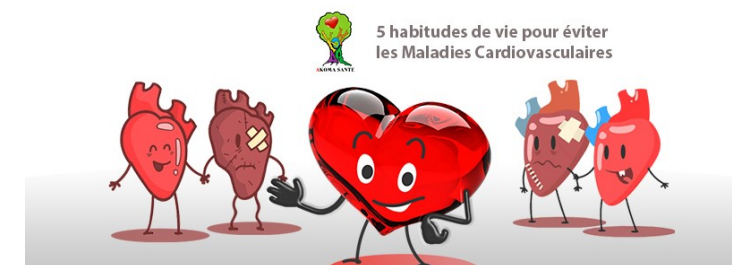
Risques de dépendance
Impact sur le Q.I
Effets psychiatriques
Décrochage scolaire
Effets respiratoires et cardiovasculaires
Risques de Cancers

RISQUES D'AVOIR UN ACCIDENT



Vous êtes concernés : des professionnels, des associations peuvent vous aider n'hésitez pas à les contacter ils sont à votre écoute.

MALADIES CARDIO VASCULAIRES



- DE BONNES NUITS DE SOMMEIL
- RÉDUISEZ VOTRE STRESS
- SOYEZ PLUS ACTIF
- MANGEZ SAIN POUR VOTRE CŒUR
- PRENEZ LES BONNES RÉOLUTIONS



**Prenez soin de vous, tout le monde peut être concerné faites vous suivre par des professionnels de santé
RIEN NE VAUT LA PREVENTION**

AVC TOUS CONCERNÉS
L'Accident Vasculaire Cérébral peut être évité !

- Contrôlez votre tension régulièrement
- Vérifiez votre rythme cardiaque
- Mesurez votre taux de cholestérol et sa glycémie
- Prenez les traitements prescrits
- Faites 30 minutes d'exercice par jour
- Mangez équilibré, limitez le sucre et le sel

www.avc-tousconcernes.org



PAGE CIVISME

DECHETTERIE

JOURS	HEURES OUVERTURE
LUNDI	8h00-12h00
MARDI	14h00-18h00
MERCREDI	8h00-12h00
JEUDI	14h00-18h00
VENDREDI	8h00-12h00
SAMEDI	8h00-12h00 / 14h00-18h00
DIMANCHE	8h00-12h00



CONDITIONS D'ACCES

L'accès de la déchetterie est réservé :

- Aux particuliers résidant sur la Communauté de Communes « Médullienne »
- Aux professionnels domiciliés sur la Communauté de Communes « Médullienne »

Les badges d'accès aux déchetteries pour les particuliers et les professionnels sont délivrés en Mairie. Formulaire à remplir et présentation d'un justificatif de domicile. (1 badge par foyer).

Pour les professionnels pourront être attribués des badges supplémentaires qui seront facturés. L'accès est limité aux véhicules de tourisme, aux remorques et aux véhicules PTAC inférieur à 3.5T

BRULER SES DECHETS

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses *déchets ménagers* à l'air libre.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épiluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune. Vous pouvez également en faire un compost individuel

Brûler ses déchets verts peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

ELECTION	DATE	DUREE
EUROPEENNES	2019	5 ans
MUNICIPALES	2020	6 ans
REGIONALES	2021	6 ans

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES JEUNE MAJEUR

Chaque jeune Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales. La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription, sans qu'il n'ait de démarche à effectuer. Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu, il est toujours possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du tribunal d'instance.

RECENSEMENT

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2016

La loi N° 2015-917 a modifié en son article 2, certaines dispositions relatives aux justificatifs à produire pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (JORF N°0173 du 29 juillet 2015)

Les jeunes recensés devant justifier de leur situation au regard du service national (constitution de dossier : permis de conduire, inscription en milieu scolaire ou universitaire, concours...) doivent contacter le CSN de BORDEAUX en appelant le 05.57.85.10.62 ou en établissant une demande en ligne sur www.defense.gouv.fr/jdc

RAPPEL

Tous les Français, filles et garçons doivent se faire recenser entre 16 ans et 16 ans et 3 mois, nous avons encore trop de jeunes recensés en régularisation



MICRO CRECHE AU TEMPLE

La micro crèche « Les petits lutins » sera la troisième de Microcosmos, réseau de micro crèches gérée par Christel LACHE, infirmière puéricultrice et directrice.

L'ouverture est prévue le 26 aout 2019. La micro crèche accueillera 10 enfants de 7H30 à 18H30 du lundi au vendredi. Âgés de 2,5 mois (fin du congé maternité) à 4 ans, les enfants seront accueillis par une équipe de cinq personnes: une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture, deux aides petite enfance et la directrice. Les espaces de jeu sont réfléchis et aménagés pour favoriser l'épanouissement et le bien être de l'enfant.

Le projet est essentiellement basé sur la découverte sensorielle. Dans la « Niche Sensorielle », spécialement aménagée, éclairée d'une lumière tamisée, bercée d'une musique douce, les 5 sens de l'enfant sont sollicités : l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher, lors d'un temps de

partage de qualité. L'enfant est à l'écoute de lui-même, de ses émotions, aidé par l'adulte qui l'accompagne.

La nature aura également toute sa place au sein du projet : cuisine surplace, produits d'entretien naturels et fait maison, recyclage des matériaux, tri des déchets, compost, potager, parcours aromatique... L'équipe sera fortement impliquée dans cette démarche durable (fabrication de colle, de pâte à modeler...)

Une réunion de présentation aura lieu en juillet pour les futures familles accueillies afin de visiter des locaux, rencontrer l'équipe et présenter le projet d'accueil.

Demande d'inscription : auprès de Christel LACHE
microcosmos-33@free.fr
www.microcrechegironde.com

PETITE ENFANCE

Le Pôle Petite Enfance a pour missions d'accompagner les familles autour de la parentalité, de proposer et coordonner différents types d'accueil pour les enfants.

Un accueil unique est mis en place pour faciliter les démarches des familles et les conseiller sur une pré-orientation. Les familles doivent se rapprocher du RAMP (Relais Assistants Maternels Parents). Sur le territoire, il existe plusieurs modes de garde, collectifs ou individuels. Le service public petite enfance est géré par la CDC en partenariat avec la CAF et la MSA. Il existe également des structures à gestion privée

Accueil collectif Structures intercommunales

Castelnau Médoc Avensan

Micro-crèches privées

Le Porge Ste Hélène Castelnau Médoc

Accueil individuel

Assistants maternels agréés indépendants

Maison d'assistants maternels

2 à 4 assistants maternels, agréés chacun pour l'accueil de 4 enfants maximum. Ils se regroupent pour accueillir les enfants dans un même local dédié à cet accueil

Garde à domicile

Les parents peuvent employer à leur domicile une personne dont les fonctions sont de prendre en charge le ou les enfants de la famille.

Relais Assistants Maternels Parents (RAMP)

Le RAMP est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance.

Grâce à ses deux animatrices, le RAMP peut assurer ses missions sur l'ensemble du territoire de la Communauté des Communes Médullienne.

RAMP itinérant

Mme Aude SALAHI
Téléphone : 07.69.31.46.59
aude.salahi@enfancepourtous.com

Mme Karine PARINET
Téléphone : 06.83.17.27.54
karine.parinet@enfancepourtous.com

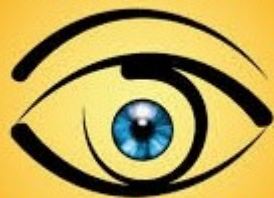
LE TEMPLE MEDOC



PARTICIPATION CITOYENNE



PARTICIPATION CITOYENNE

EN LIAISON IMMÉDIATE AVEC LA
GENDARMERIE ET LA POLICE

Le jeudi 10 janvier le protocole de participation citoyenne a été signé par le maire et les référents volontaires de notre commune. Prochaine étape validation par la préfecture. (en cours)

Ce protocole établi entre le Préfet, la Gendarmerie Nationale et la Commune a pour but d'optimiser les actions de lutte contre les phénomènes de délinquance conduites par la gendarmerie, par une initiative complémentaire de proximité.

Ce dispositif donne un rôle aux référents citoyens qui relaient l'action de la gendarmerie auprès de la population et favorisent ainsi la diffusion de conseils préventifs pour lutter plus particulièrement contre la délinquance d'appropriation et les dégradations et incivilités. Ce dispositif n'a pas pour but de se substituer à la gendarmerie.

Les référents s'engagent dans cette démarche citoyenne et ne sauraient se prévaloir de prérogatives administratives ou judiciaires. La démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'un même quartier en les associant à la protection de leur propre environnement. Le dispositif doit permettre d'événement suspect ou de d'alerter la gendarmerie en cas de fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.



LE TEMPLE MEDOC



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Déjà deux ans que notre CMJ a été élu avec un bilan très positif, notre CMJ a toujours été présent dans les moments importants de la vie de notre commune aux cérémonies commémoratives et autres animations festives. Il me tient à cœur de revenir sur ces 2 ans écoulés, le conseil municipal des jeunes a réussi à accomplir nombre de ces objectifs, grâce aux engagements de tous de belles choses ont été organisées et réalisées.

Nous voilà reparti toujours avec beaucoup de sérieux pour un nouveau mandat

Le 15 décembre 2ème élection du conseil municipal des jeunes

SONT ELUS

ALLIN Louna 9

CAMEDESCASSE Fiona 10

FABRIS Kenzo 12

NGUYEN Sacha 12

SERRES Manon 9 Félicitations à tous

Le 21 Décembre Election du maire

Après 1 tour Fiona CAMEDESCASSE est élue Maire

Manon SERRES est élue Adjointe

Louna ALLIN, Sacha NGUYEN, Kenzo FABRIS

Conseillers Municipaux



Leurs projets : Donner de l'aide aux personnes âgées— Organiser des rencontres entre ados

Créer une vie sociale intergénérationnelle— Créer un terrain de pétanque— Créer une aire de jeux pour les plus petits et un jardin partagé— Communiquer sur les réseaux sociaux.

Continuer et finaliser le projet d'aider les personnes âgées ou à mobilité réduite— Ecouter les jeunes et leurs futures envies.

Avoir plus de jeux dans l'école— Avoir un parc de jeux dans la commune— Ecouter et essayer de mettre en place les idées des autres.

Essayer que les jeunes s'épanouissent dans leur commune— Une piste cyclable entre le Temple et Saumos— Agrandir le skate-park



Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de notre député Benoit SIMIAN qui a eu lieu le 24 janvier le CMJ le Temple a été mis à l'honneur et c'est vu remettre le trophée de l'Assemblée Nationale. Une jolie cérémonie qui a beaucoup touché notre CMJ.

Sont associés à cette remise de récompense Timéo GONCALVES—BEDULHO notre ancien maire du CMJ, Sacha NGUYEN et Kenzo FABRIS nos nouveaux élus en classe de neige avec l'école.